

Demande de cas par cas

Pompage en eau de mer

Annexe 5 : Description du projet et plans des ouvrages projetés

1 PRISE D'EAU DE MER

L'esprit de l'aménagement est de déplacer la prise d'eau à altitude constante, mais à un emplacement où le sable est situé à une altitude inférieure de 1 mètre par rapport à l'emplacement actuel de la prise d'eau. Néanmoins, en vue d'obtenir le volume journalier visé en pompant uniquement quand la crépine est noyée, l'altitude future de la crépine est descendue à la cote marine 3 m contre une cote marine actuelle à 3,46 m.

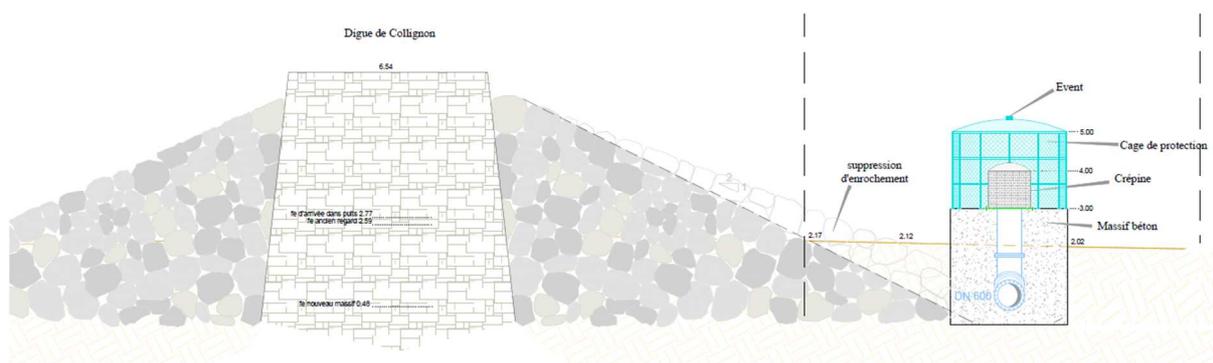


Figure 1 : Vue en coupe de la crépine projetée

2 STATION DE POMPAGE

La station de pompage sera réaménagée pour permettre une distribution publique d'eau de mer. Le projet prévoit l'installation de deux groupes de pompes à des débits variables, qui permettent de répondre à une large gamme de débit en demande. Afin de préserver les pompes (limitation du nombre de déclenchements) et pour assurer la fourniture en eau à des faibles débits, un ballon d'accumulation sera mis en place dans la station. L'ensemble de ces éléments hydrauliques, ainsi que les armoires électriques nécessitent la création d'un ouvrage béton semi-enterré, au-dessus du puits.

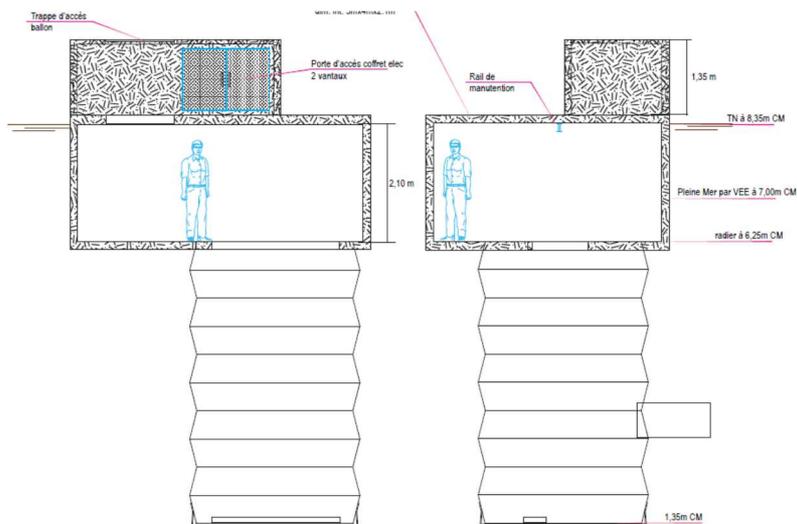


Figure 2 : Schéma type du local à construire sur le puits

3 DESSERTE DES USAGERS

Pour la partie desserte, les branchements d'Intechmer et de marée du Cotentin seront réutilisés et raccordés en direct sur la station de pompage. Pour les autres usagers (Viviers du Cap, Filpromer et Manche Marée), leur raccordement se fera à partir de la conduite de refoulement existante (DN400) qui dessert déjà la zone Produimer.

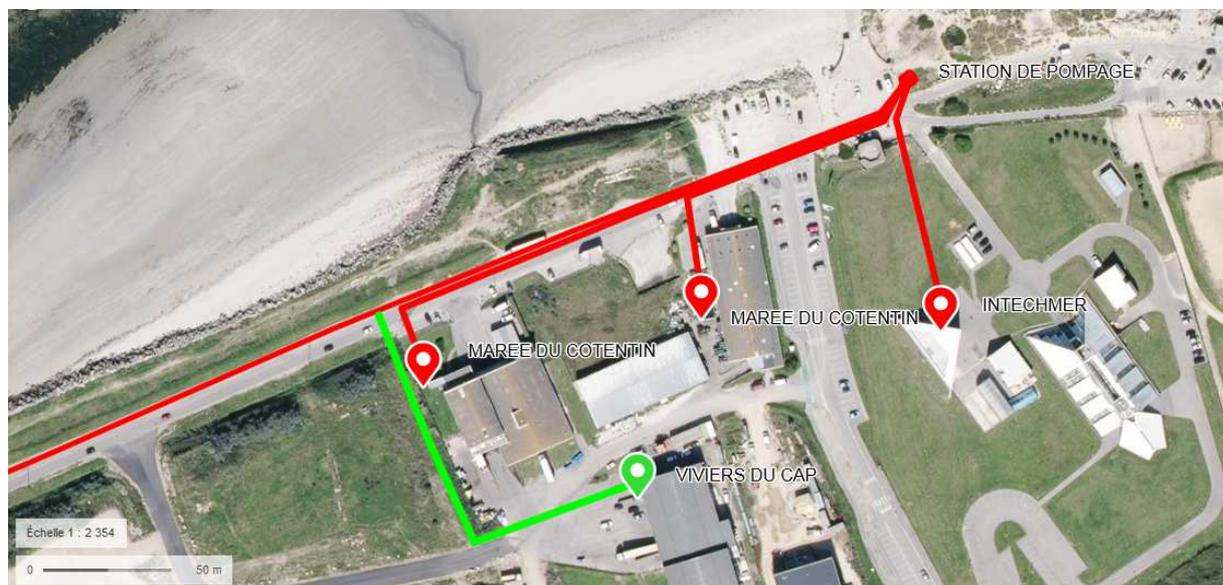


Figure 3 : Desserte de la zone de Collignon (en rouge existant, en vert à créer)



Figure 4 : Desserte de la zone Produimer (en rouge existant, en vert à créer)

Chaque branchement sera équipé d'un système de régulation du débit et d'un compteur, en limite de parcelle.

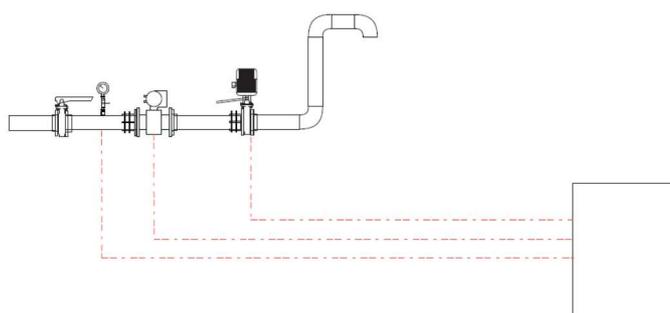


Figure 5 : Système de régulation et compteur en limite de parcelle